Ville de Coulounieix- Chamiers

Grandir à l'école

Louis-Pergaud



Le guide de l'écolier colomniérois

2025-2026

COULOUNIEIX CHAMIERS

ÉDITO

Chers enfants, chers parents,

Nous sommes heureux de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire ! Le Guide de l'écolier colomniérois et l'Espace Familles, désormais bien ancré dans vos usages, sont là pour vous accompagner au quotidien, en vous offrant un accès simple et rapide à toutes les informations utiles sur la vie scolaire et périscolaire.

À Coulounieix-Chamiers, nous croyons que chaque moment compte : les apprentissages en classe bien sûr, mais aussi les temps d'accueil du matin et du soir, les repas partagés, les activités sportives, culturelles, les mercredis et les vacances… Autant d'occasions pour apprendre, mais aussi s'amuser, se faire des amis et surtout grandir ensemble.

Tout cela est possible grâce à l'engagement de chacun : les enseignants, les agents municipaux, les associations, les parents d'élèves et tous les partenaires éducatifs… Tous unis autour d'un même objectif : offrir à chaque enfant un cadre bienveillant, stimulant et joyeux.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire 2025/2026, pleine de réussites, de découvertes et de sourires dans les écoles de la ville.

Thierry Cipierre
Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président du Grand Périgueux
Conseiller départemental du canton de Coulounieix-Chamiers

Thierry CIPIERRE

Marie-Claire Sarlande
Adjointe à la Vie scolaire, à l'enfance et à la jeunesse

M.C Sarlande.

SOMMAIRE

Petit tour de l'école Louis-Pergaud.... 3
Pour accompagner les enfants ... 6
L'organisation de la semaine ... 8
Dans les assiettes colomniéroises... 11
Facturation ... 12
Espace Familles ... 13
contacts ... 14



École maternelle



69 élèves



3 classes

École élémentaire

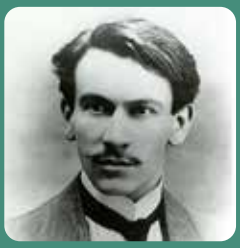


131 élèves



6 classes

Mais qui est Louis-Pergaud ?



C'est un écrivain français du siècle dernier. Il a démarré sa carrière d'instituteur au début des années 1900, publiant ses premiers écrits en parallèle. Il est notamment l'auteur de De Goupil à Margot, prix Goncourt 1910, et de La Guerre des boutons, paru en 1912. Mobilisé dans l'armée française lors de la première Guerre Mondiale, il est « mort pour la France » en 1915.

Des partenaires main dans la main

L'**équipe enseignante** de l'école, la **Ville** (élus et services dédiés) et les **parents d'élèves élus** travaillent ensemble pour atteindre un objectif commun : **la réussite, l'épanouissement et le bien-être des enfants**. Tous siègent au Conseil d'école.

Le Conseil d'école ...

- **vote le règlement intérieur** de l'école.
- **donne son avis** sur l'adoption du **projet d'école,** sur l'organisation complémentaire d'**activités éducatives, sportives et culturelles**.
- **participe** à l'élaboration du **projet d'école** : actions pédagogiques, utilisation des moyens alloués à l'école, organisation scolaire et périscolaire, hygiène, protection et sécurité des enfants, inclusion des enfants en situation de handicap,…

Les parents d'élèves élus

Les représentants des parents d'élèves à l'école primaire (école maternelle et élémentaire) sont élus chaque année. Ils participent à la vie de l'école. Leur rôle est de faciliter les relations entre les parents d'élèves et les enseignants. Leur importance est reconnue : ils disposent de droits, notamment celui de diffuser des documents permettant de faire connaître leur action.

Zoom sur le rôle de la Ville

La Ville est propriétaire des bâtiments : elle en assure les réparations et les améliorations, l'équipement *(mobilier,…)* et le fonctionnement.

En complément du rôle de l'État qui fixe les programmes nationaux et rémunère les personnels enseignants, **la Ville apporte au quotidien de nombreuses contributions** :

- Une Atsem par classe de maternelle
- Des repas équilibrés et faits maison (cf p.11)
- Des animations variées sur tous les temps hors scolaires : le matin, le midi, le soir, les mercredis et pendant les vacances (cf p.9)
- Des ateliers pédagogiques, sportifs et culturels *(Apsa)* sur le temps scolaire (cf p.8)
- Le transport pour les sorties scolaires
- Le budget municipal dédié aux écoles comprend aussi :
  - une dotation globale par élève
  - une participation aux classes de découverte
  - l'achat des livres
  - la gestion du parc informatique

L'équipement informatique de l'école



- 1 tableau interactif et 1 vidéoprojecteur par classe (sauf petite section)
- 1 ordinateur portable par enseignant
- 2 visualiseurs (projecteurs de documents)
- 36 casques audio
- 2 classes mobiles (pack de 15 PC tablettes hybrides en valise connectés en réseau)
- 1 serveur
- applications pédagogiques, formation des enseignants



Chaque enfant a aussi son rôle à jouer pour contribuer au bien-être de chacun, en appliquant la charte du respect ! Elle a été écrite par les enfants eux-mêmes et les animateurs (et avec le concours des Francas) dans le cadre des activités périscolaires.

«POUR ÊTRE RESPECTÉ, JE RESPECTE LES AUTRES»

1. Je suis poli(e) : «bonjour», «au revoir», «s'il te plaît», «merci»
2. Je parle sans crier et je me calme quand l'adulte me le demande
3. Je ne coupe pas la parole et j'ÉCOUTE
4. Je prends soin du matériel que l'on me prête et des locaux pendant les activités
5. Je ramasse mes papiers, mes déchets et je respecte le tri sélectif
6. Je me déplace en groupe calmement et je suis bien en rang.
7. Le respect doit avoir lieu dans tous les sens : de l'enfant à l'adulte, de l'adulte à l'enfant, de l'adulte à l'adulte et de l'enfant à l'enfant.



Les inscriptions

Elles démarrent le mardi 2 avril :

pré-inscription à la mairie et création du compte personnel sur l'Espace Familles (cf p.13), puis inscription avec la directrice de l'école.

À noter : la classe de TPS (toute petite section) compte 16 places à l'école Eugène-Le-Roy. La pré-inscription se fait auprès de la mairie. Les places sont attribuées lors d'une commission mi-juin.

Sécurité aux abords de l'école

Après concertation, le feu tricolore du passage piétons qui rejoint l'école est en mode «clignotant» aux horaires de sortie des classes, obligeant ainsi les véhicules à marquer l'arrêt. Les horaires décalés entre l'élémentaire et la maternelle ont pour but de fluidifier la circulation. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Consignes en cas d'évacuation ou de confinement

En cas d'incident dans les locaux nécessitant l'évacuation : contacter le Pôle enfance au 05.53.35.57.52 ou 06.08.91.04.23 pour obtenir les informations pratiques (qui seront aussi affichées à l'entrée de l'école).

POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS ...

Les équipes pédagogiques :

École maternelle Louis-Pergaud

Janine Geoffroid
Directrice et enseignante

Les enseignantes :
Delphine Capet
Michelle Marion



3 enseignants en maternelle
4 Atsem en maternelle
8 enseignants en élémentaire

École élémentaire Louis-Pergaud

Bénédicte Le Corre
Directrice et enseignante

Les enseignants :
Stéphanie Grézis
Laure Migniot
Denis Migniot
Virginie Moreau-Saillard
Lucie Salmon
Perrine Vassilieff

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés)

Un travail spécifique complémentaire de celui des enseignants dans les classes pour mieux accompagner les élèves en difficultés.

Céline Lepolard, psychologue de l'Éducation nationale

Annick Racinaud, enseignante spécialisée

La médecine scolaire

Accueil et accompagnement des élèves, sensibilisation et prévention autour de la santé

Valérie Bossuet, infirmière de l'Éducation nationale

Leïla Labrusse-Bouisson, médecin scolaire



Les professionnels de la Ville

Animation, restauration, entretien des locaux,… : des professionnels de la Ville œuvrent aussi au quotidien pour contribuer à l'épanouissement et au bien-être des enfants.

▶ Le Pôle Éducation, Jeunesse et Vie associative

Éhrystèle Gibiat, directrice

Camille Raynaud, directrice adjointe

L'accueil périscolaire :

Marine Lestrade, directrice de l'accueil périscolaire Louis-Pergaud

Marie-Laure Montcouquiol, directrice adjointe

L'équipe d'animation est complétée par 10 animateurs contractuels.

Le service Restauration :

Nadine Chaulet, économe et coordonnatrice du service

Alexandre Laï, chef cuisinier

L'équipe en cuisine :

Sabine Bigre
Emmanuelle Daurat
Sabrina Etchevery
Chloé Grellety
Malika Rédaouia
Christine Silveira
Desanta Titi

Le service Entretien :

Sophie Guilloux, coordinatrice du service

Les Atsem :

Laurence Barrière
Corinne Bordas
Aurélie Vigier

Les agents des écoles :

Sarata Diatta
Alexandra Teyssandier

Et aussi…

Les animateurs sportifs :

Éric Daboir (coordonnateur)
Cyril Lapierre
Laetitia Mazières

Les agents du service Culturel :

Patricia Amelin (coordonnatrice)
Isabelle Americo
Brigitte Faure
Bérénice Kuchler
Raphaëlle Masson
Marie-Anne Roumanie

Ils interviennent soit sur le temps scolaire pour assurer les Apsa (cf p 8), soit sur la pause méridienne, soit dans l'accueil de classes.

Les chauffeurs de bus :

Vincent Attingré
Stéphane Mazière

Ils assurent les transports sur les sorties scolaires.



ORGANISATION DE LA SEMAINE

La journée type de l'écolier

L'école a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

7h30 à 8h20 :	Accueil périscolaire
8h20 à 8h30 :	Ouverture de l'école et arrivée des enfants
8h30 à 11h30 :	Temps scolaire
11h30 à 13h20 :	Restauration et temps périscolaire
13h20 à 16h30 :	Temps scolaire
16h30 à 18h30 :	Accueil périscolaire avec ou sans étude du soir



Les « + » sur le temps scolaire

- Les agents municipaux participent à l'organisation avec les enseignants d'**activités physiques, sportives et artistiques** *(Apsa)* :
  - animent les séances de sport scolaire par cycle d'apprentissage, dans le respect des programmes.
  - accompagnent les projets culturels d'école des enseignants, par cycle de 6 à 8 séances.
- **Et aussi…**
  - Toute l'année, les classes de maternelle et élémentaire ont accès à la **bibliothèque annexe** sur des créneaux spécifiques.
  - **Lors d'événements culturels**, les enseignants et leur classe peuvent bénéficier de séances de **médiation culturelle** : visite commentée des expositions, ateliers en lien avec le thème ou la technique utilisée par l'artiste.

Les accueils périscolaires

Situé au Bourg de Coulounieix, les locaux de l'accueil périscolaire bénéficient d'un accès direct avec l'école.

- **Le matin / 7h30-8h20 :**
  Jeux et activités calmes ou activités plus dynamiques pour ceux ayant davantage besoin de bouger ! Maternelles et élémentaires disposent d'espaces dédiés.
- **Le midi (pause méridienne) / 11h30-13h20 :**
  Le temps du repas est organisé en deux services : c'est un moment calme, convivial et éducatif. En dehors du repas, les enfants peuvent participer à des animations organisées ou jouer librement.
- **Le soir / 16h30-18h30 :**
  - jusqu'à 17h : goûter fourni par la Ville
  - jusqu'à 18h30 : activités organisées ou jeux libres
- **Et sur inscription :**
  Une séance d'étude encadrée par un enseignant a lieu 3 soirs par semaine *(lundi, mardi et jeudi)* de **17h à 17h45**.

À noter : en parallèle, le Centre social Saint-Exupéry propose un atelier d'accompagnement à la scolarité (CLAS) pour les enfants repérés par les enseignants.



Des **activités établies par cycle** sont proposées aux enfants qui ont le choix parmi les thèmes suivants : développement durable, santé, activités sportives, éveil musical, skate, arts plastiques, prévention et sécurité routière, projets scientifiques, illustration et contes, jeux coopératifs,…

Les accueils périscolaires sont organisés avec la participation financière de CAF.



Les animateurs préparent des projets communs aux accueils périscolaires de la Ville pour que tous les enfants colomniérois soient sensibilisés aux questions environnementales et deviennent acteurs du développement durable.



ORGANISATION DE LA SEMAINE

Le mercredi

- **Les matins** de 9h à 12h :
  deux pôles d' activités gratuites sont en accès libre sans inscription.
  - **Arts plastiques et ludothèque** au château des Izards
  - **Sport et loisirs** à l'accueil périscolaire Eugène-Le-Roy

  Les informations sont diffusées aux familles par le biais de l'école et disponibles sur l'Espace Familles (cf p.13).

- **Il y a aussi :**
  - Natation : cycle d'apprentissage pour les CM1/CM2 (service Sport, cf p.14).
  - L'Accueil de loisirs Jean-Sigalas (cf p.14).
  - L'École départementale des sports (cf p.14).
  - De nombreuses activités proposées par les associations colomniéroises.
    (Guide sur www.coulounieix-chamiers.fr)





Et pendant les vacances scolaires ?

- **Tous les jours, des activités gratuites** sont proposées par les équipes d'animation des différents services municipaux *(périscolaire, culture, sport, animations familiales,…)*. Les plannings sont diffusés aux familles par le biais des écoles et disponibles sur l'Espace Familles (cf p.13).

- **Et aussi :**
  - L'Accueil de loisirs Jean-Sigalas.
  - Stages ponctuels de découverte avec les associations colomniéroises.



Le calendrier des vacances scolaires 2024/2025

Rentrée des classes	Lundi 01 Septembre 2025
Vacances de Toussaint	Du Samedi 18 octobre au lundi 03 novembre 2025
Vacances de Noël	Du Samedi 20 décembre 2025 au lundi 05 janvier 2026
Vacances d'hiver	Du Samedi 07 au lundi 23 février 2026
Vacances de printemps	Du Samedi 04 au lundi 20 avril 2026
Vacances d'été	Samedi 04 juillet 2026

Une alimentation saine

TERRITOIRE BIO ENGAGÉ

Parce que la ville introduit plus de 30% de produits bio dans les menus !

Des **plats « faits maison »**, des produits de saison, des préparations assurées par une équipe cuisine formée, un cahier de recettes régulièrement enrichi créé par les cuisiniers, des repas alternatifs où les protéines animales sont remplacées par des protéines végétales et légumineuses sur le plat principal.

- Des produits bio et locaux
  - 1 ou 2 éléments bio par jour
  - des produits frais, locaux, bio et de saison
  - des viandes françaises ou labellisées
  - céréales, féculents, compote 100 % bio
  - 1 laitage bio par semaine

570 repas chaque jour



Les menus sont disponibles sur le site de la ville et l'Espace Familles (cf p.13).

Les enfants sont sensibilisés de manière ludique aux questions de la **qualité** et de l'**équilibre** alimentaire, mais aussi aux **questions environnementales** : gaspillage alimentaire, tri, compostage...

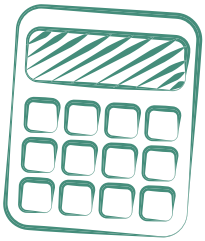
La cuisine centrale est équipée d'un composteur général qui permet de tout « recycler » (sauf les denrées carnées) et les enfants contribuent à ce geste de tri grâce aux composteurs des réfectoires.

Allergies alimentaires

Si votre enfant souffre d'une allergie alimentaire, la ville vous propose la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Pour cela, il faut prendre rendez-vous avec la responsable du service Restauration pour établir un protocole correspondant à la pathologie de l'enfant.
(contact p.14)

FACTURATION

Facturation



- les factures sont établies tous les mois
- accueil périscolaire : le tarif est appliqué, quelle que soit l'heure d'arrivée et de départ de l'enfant
- restauration : en cas d'absence, 2 jours de carence sont appliqués (annulés sur présentation d'un justificatif, sauf grève, sortie scolaire ou absence de l'enseignant)

Paiement des factures :

- Via l'**Espace Familles** (voir ci-contre) : prélèvement automatique le 5 du mois suivant ou par carte bancaire
- Par **chèque** ou **espèces** : directement à la mairie, dans un délai de 20 jours suivant la facture (au-delà, la facture est transmise au Trésor Public qui utilisera tous les moyens légaux à sa disposition pour obtenir le règlement).
- Par **Chèque Emploi Service Universel** (CESU) : sauf la part repas.

Retrouvez tous les détails pratiques dans le document « modalités d'inscription » remis à chaque enfant à la rentrée et disponible sur le site de la ville en flashant le QR Code ci-contre.

Connectez-vous sur l'Espace Familles de la ville de Coulounieix-Chamiers !

Simple à utiliser et sécurisé, ce service en ligne vous permet d'effectuer un certain nombre de démarches liées à vos enfants, quand vous le souhaitez et sans vous déplacer ! Vous y trouverez aussi une information complète concernant l'enfance et la jeunesse.

Une fois votre compte créé...

Ce que vous pouvez faire sur votre Espace Familles :

- Consulter et mettre à jour vos informations personnelles
- Consulter, télécharger et payer en ligne vos factures
- Adhérer à la facture dématérialisée (qui remplacera alors la facture papier)
- Calculer votre Quotient familial
- Trouver l'école de secteur (carte scolaire)
- Justifier une absence pour la facturation

Depuis votre Espace Familles, accédez directement :

- aux menus de la restauration municipale
- aux plannings d'activités des mercredis matins
- aux programmes d'activités des vacances scolaires
- à toute l'actualité qui concerne l'enfance et la jeunesse



Comment accéder à votre Espace Familles ?

Vous devez vous munir de votre identifiant et mot de passe reçu par email ou de votre clé enfance reçue par courrier. Ces informations vous sont transmises par le service facturation.

IMPORTANT ! L'inscription de votre enfant doit être renouvelée chaque année (fiche sanitaire, autorisation de sortie, droit à l'image,...), pour des raisons de responsabilité et de sécurité.



Le service Enfance de la ville reste bien sûr à votre disposition pour tout renseignement : periscolaire@coulounieix-chamiers.fr

CONTACTS

École maternelle Louis-Pergaud

Bourg de Coulounieix
Directrice : **Janine Geoffroid**
05.53.53.41.95
ce.0241002j@ac-bordeaux.fr

École élémentaire Louis-Pergaud

Bourg de Coulounieix
Directrice : **Bénédicte Le Corre**
05.53.53.54.11
ce.0240594r@ac-bordeaux.fr

Accueil de loisirs Jean-Sigalas

42 avenue des Eglantiers
05.53.53.45.01 ou 07.89.23.06.72
alsh.coulounieixchamiers@grandperigueux.fr
Renseignements et inscriptions auprès de l'agglomération du Grand Périgueux
1 boulevard Lakanal à Périgueux
05.53.35.75.18
enfance@grandperigueux.fr
www.grandperigueux.fr

École départementale des Sports

06.33.69.20.32
g.vincent@dordogne.fr

Parents d'élèves

Coordonnées affichées à l'entrée de l'école

École des parents et des éducateurs de la Dordogne

06.63.49.71.77
epe24@ecoledesparents.org
www.ecoledesparents.org

Centre Social Saint-Exupéry

Pôle famille et parentalité, accompagnement à la scolarité,…
Avenue de Lattre-de-Tassigny
05.53.45.60.30
cscc24.saintexupery@gmail.com
saintexupery.centres-sociaux.fr

Pôle Éducation, jeunesse, vie associative de la mairie

Rue du Venta de Baños
Directrice :
Chrystèle Gibiat, 06.08.91.04.23
Directrice adjointe :
Camille Raynaud, 06.49.93.47.12

- **Périscolaire**
  Directrice : **Ghislaine Barot**,
  06.46.91.95.34
  Coordonnateur Enfance-Jeunesse :
  Hychem Khinèche,
  06.71.11.76.28
  periscolaire@coulounieix-chamiers.fr
- **Restauration**
  Coordonnatrice : **Nadine Chaulet**,
  05.53.35.57.26
  restauration@coulounieix-chamiers.fr
- **Entretien**
  Coordonnatrice : **Sophie Guilloux**,
  05.53.35.57.52

Services municipaux

- **Médiathèque François-Rabelais** :
  05.53.54.03.02
  bibliotheque@coulounieix-chamiers.fr
- **service Culturel :**
  05.53.54.73.29
  culture-patrimoine@coulounieix-chamiers.fr
- **service Sport :**
  05.53.35.10.70
  sport@coulounieix-chamiers.fr
- **service Animations familiales :**
  05.53.35.10.70
  animation@coulounieix-chamiers.fr
- **service Vie associative :**
  06.75.97.68.98
  vie-asso@coulounieix-chamiers.fr

+ Activités culturelles, sportives, de loisirs …

Guide des associations téléchargeable sur www.coulounieix-chamiers.fr





Version mobile téléchargeable sur l'apple store et le google Playstore,

Via un ordinateur à l'adresse :
www.espace-citoyens.net/coulounieix-chamiers
ou en scannant le QR Code ci-contre

Mairie de Coulounieix-Chamiers
05.53.35.57.57
www.coulounieix-chamiers.fr
Ville de Coulounieix-Chamiers

COULOUNIEIX CHAMIERS